

Panneau de signalisation "Casque de protection obligatoire" - 330x200 mm - TALIA - 621503



Référence (SKU) : SOF00181

EAN : 3375556215039

Réf. fournisseur : 621503

DESCRIPTION

Le panneau de signalisation « Casque de protection obligatoire » permet de rappeler efficacement le port obligatoire du casque de sécurité dans les zones à risques. Il contribue à renforcer la prévention des accidents et à informer clairement les personnes présentes sur les chantiers, dans les ateliers et les espaces professionnels. Fabriqué en polystyrène choc rigide de 3 mm d'épaisseur, ce panneau offre une bonne résistance pour un usage courant. Son coloris bleu et blanc facilite l'identification du message d'obligation. Grâce à son format de 330 × 200 mm, il bénéficie d'une bonne visibilité jusqu'à 15 mètres. Adapté à une utilisation intérieure comme extérieure, il répond aux exigences des normes ISO 7010 et ISO 3864 relatives à la signalisation de sécurité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Type de produit : panneau de signalisation
- Message : casque de protection obligatoire
- Gamme : OBLIGATION 330 × 200
- Modèle : PS choc rigide
- Matière : polystyrène choc
- Épaisseur : 3 mm
- Coloris : bleu et blanc
- Dimensions (L × H) : 330 × 200 mm
- Portée de visibilité annoncée : jusqu'à 15 m
- Utilisation : intérieure et extérieure
- Normes : ISO 7010 et ISO 3864